

Cancans

Autor(en): **S.G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **41 (1903)**

Heft 6

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-199902>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

MME BELOSSE. — Tout cela passera, mon cher monsieur, et plus vite que vous ne croyez. Vous vous promenez déjà au marché, la convalescence est donc en bonne voie. Gageons que d'ici à huit jours vous allez reprendre vos grandes courses à pied. Où porterez-vous en premier lieu vos pas : sur les rives de la Venoge, à la tour de Gourze ou bien chez vos amis de Lavaux ?

M. PIORNET. — Non, je n'irai plus courir les champs ni le vignoble. Je sens bien que c'est le commencement de la fin... Heu !... heu !... heu !... Il me semble que tout mon organisme est empoisonné... Heu !... heu !

MME BELOSSE. — Ne toussiez donc pas ainsi, vous vous irritez la gorge... Avec un peu de volonté, on peut fort bien se retenir de tousser... Mais puisque vous sortez tout de même, venez donc prendre le café chez nous et faire votre partie de piquet avec mon mari. Il sera enchanté de vous revoir. Vous n'ignorez pas qu'il se désole à l'idée que ses amis ne viennent pas assez souvent l'aider à faire de la place dans son bouteiller, et cependant, si je ne me trompe, vous avez déclaré parfait son Villeneuve 1890 ou 1895, je ne sais plus au juste l'année.

M. PIORNET. — 1890... il est unique, en effet ; les meilleurs crus ne me disent plus rien, et c'est cela surtout qui m'attriste ; car lorsqu'on ne trouve pas le vin bon, c'est... heu !... heu !... c'est décidément qu'on est bien bas.

MME BELOSSE. — Grand Dieu, que les hommes se frappent aisément ! Dites tout d'un temps que vous êtes mort, mon cher monsieur ! Mais c'est vous qui nous enterreriez tous ; vous êtes taillé pour vivre un siècle ; vous fêterez le deuxième centenaire du canton de Vaud, en l'an 2003.

M. PIORNET, *sèchement*. — Madame Belosse, je vous aime beaucoup ; mais vous me permettez de trouver vos plaisanteries de mauvais goût. Je vous certifie... heu !... heu !... que je n'ai plus beaucoup de jours à passer en cette vallée de misère.

MME BELOSSE. — Ne me faites donc pas pleurer, vous savez que j'ai l'âme sensible... Tout de même, je sais bien des gens qui voudraient être aussi valides que vous.

M. PIORNET. — Valide ! moi ?... Ah ça ! madame Belosse, vous ne voyez donc pas que je ne suis plus... heu !... heu !... que je ne suis plus que l'ombre de moi-même... Je ne mange plus rien...

MME BELOSSE. — Rien du tout ?

M. PIORNET. — Moins que rien. Ainsi, tenez, voilà huit jours que je me contente, à mon déjeuner, d'un lait de poule au cognac ; que je ne prends, à midi et le soir, qu'un bouillon et du blanc de poulet, du poisson ou de la cervelle, et qu'entre ces maigres repas je n'ai pour me sustanter qu'un œuf ou deux et des biscuits arrosés d'un verre de Bordeaux... Ah ! ma chère madame Belosse, je suis bien malheureux... Heu !... heu !... heu !

MME BELOSSE. — J'en conviens, mon pauvre monsieur Piornet... Mais songez aux malades qui n'ont ni blanc de poulet, ni biscuit, ni lait de poule, ni Bordeaux !

M. PIORNET. — Ils mangent autre chose, tandis que moi... heu !... heu !... je ne puis pas manger autre chose, l'appétit me fait défaut. J'ai beau prendre régulièrement mon vin de quinquina...

MME BELOSSE. — Laissez là votre vin de quinquina et faites-vous servir à tous vos repas, comme entrée, du hareng mariné. Au bout de quatre jours de ce régime, vous aurez une faim de loup... Mais je me sauve ; je n'ai pas encore fait le quart de mes emplettes... Au revoir, cher monsieur, ne pensez pas trop à votre grippe et elle vous oubliera à son tour.

M. PIORNET. — Adieu, madame, adieu et bon



« au revoir »... Les gripes comme celle qui me tient tuent toute espérance... Heu !... heu !...

MME BELOSSE, *s'éloignant*. — Ne toussiez donc pas, gros enfant !

M. PIORNET, *à lui-même*. — Encore une de ces personnes dont l'impudente santé insulte aux maux d'autrui. Heu !... heu !... heu ! V. F.

Cancons.

Quel est l'heureux mortel qui n'eût jamais maille à partir avec ces insinuations parties on ne sait d'où et lancées à tout venant ?

Riches et gueux, probes et impropres, gens bien et gens mal, tous ont souffert peu ou prou de quelque cancan ; tous ont maudit, ou seulement déploré ce triste besoin de badauds avides, à curiosité malsaine, qui s'occupe de tous et de tout au monde.

Mais, qui donc aussi n'a prêté la langue — oh ! sans penser à mal souvent — pour glisser dans l'oreille d'un « ami sûr » un fait, un mot insignifiant de monsieur N'importe-qui, ajoutant un commentaire malin, quelque sous-entendu grossi d'un geste, d'un doigt levé, d'un hochement de tête, d'un pli aux lèvres ?

Entre deux tasses de thé, entre deux verres de vin, ou en faisant trois pas dans la rue, il semble si naturel de parler des autres ! C'est un besoin.

Au salon, dans la rue, que la conversation languisse, vite on la ranime par un : « On m'a dit... J'ai appris que monsieur... » Les regards s'animent, les sièges se rapprochent ou la promenade se ralentit. Et, comme honteuse de cette coupable faiblesse, la voix se fait plus humble et chuchote à l'oreille... Les petits potins courent, trottent, galopent et grossissent à l'envi.

On se quitte naturellement avec un : « Gardez-ça pour vous ! Personne n'en sait rien ! »

Mais les potins sont dans l'air. Bientôt toute la ville les connaît, les répète ; toute la ville commente, discute, explique et amplifie.

C'en est fait, monsieur N'importe-qui, vous êtes connu de tout le monde, sans connaître personne ; votre nom est quasi célèbre, quoi que vous ayez fait pour vivre ignoré ; et, partout, vous portez de face, de dos, de profil, de toutes les manières enfin, une enseigne, une épithète malsonnante ou railleuse, franchement méchante parfois, rarement élogieuse, jamais juste.

C'est un plaisir et le seul que savent s'accorder certaines gens qui passent leur temps à causer de leurs semblables ; c'est une distraction pour tout le monde de relever ces jugements nés d'un rien.

Mais bah ! « Si tous les hommes savaient ce qu'ils disent les uns des autres, il n'y aurait pas quatre amis dans le monde ! » S. G.

Tu ne déroberas point !

Il y a demain, à Lausanne, une élection de pasteur. Plusieurs candidats se présentent. L'un d'eux, dont nous ne dirons pas le nom, afin de ne pas avoir l'air de lui faire de la réclame, a été le héros d'une scène qui mérite d'être contée ici.

C'était dans un petit village du nord du canton. Depuis quelque temps, M. le pasteur constatait avec tristesse que le tronc des pauvres était vide, bien que, à l'issue du sermon, il eût régulièrement perçu le bruit des piécettes qu'y glissaient les fidèles. Il fallait donc qu'une main criminelle s'y introduisit à son tour. Qui était le voleur ? Divers indices dési-

gnaient le sacristain. M. le pasteur voulut en avoir le cœur net. Sachant que les malfaiteurs opèrent de préférence dans l'obscurité, il monta, un dimanche soir, sur sa chaire, s'assit et attendit. Quelques instants plus tard, une clef grinça, la porte de l'église s'ouvrit puis se referma et l'ombre d'un homme alla droit au tronc.

M. le pasteur avait reconnu le sacristain. Lorsqu'il l'entendit fouiller le tronc au moyen d'une baguette enlignée, il se leva doucement et d'une voix qui dut paraître au voleur celle du Père éternel au jugement dernier, il prononça ces simples mots : « Tu ne déroberas point ! »

De saisissement, le sacristain faillit tomber à la renverse. Un de ses voisins, qui le rencontra comme il s'enfuyait de l'église, déclara qu'il était pâle comme un mort.

Depuis ce soir-là, personne n'a plus tenté de voler les pauvres du village.

Actualité.



« La course à la mort » ou « la vie à la course ».

Vivè noutra libertà !

Tandis que le vent est à l'évocation de tout ce qui touche à notre histoire vaudoise, de toutes les manifestations importantes de notre vie nationale, rappelons cette vieille chanson patoise, qui a trait aux événements de 1830.

Elle fut chantée pour la première fois, dans une réunion de société, le 31 décembre 1830.

L'an mille vœu-cen et trenta, } bis.
Lo peuplio de sti canton
A signi 'na petechon
Por onna Constituenta.
La vilhe Constituchon } bis.
Dépliésai à la nachon.

L'étaï vegna d'Allemagne,
De Russie, et que sa-t'on ?
De Prusse aobin dau Piemont
Et paut-être de l'Espagne.
Veni ti, mè bons amis,
Car no vollien la tzandzi.

Lo Grand Conset de Losena
Arai volliu résistà ;
Car ne se pressavé pas
De no fère buona mena.
Promettaï pour lo bounan
Mè de buro que de pan.

Lè dzeins de vela, dai veladzo
Se san d'abord rasseimblà :
« Frarés, ye no fau allà
Lau montra noutré vezadzo,
Et poui, se ne volliant pas,
Ne lè mettreit ti aò pas. »

Lo dise-voui de décembre,
A Losena sein venus,
L'étaï ti bin résolus
De deré à ti stau membro :
« Vive onna Constituchon
Fabricaye à la maison ! »

L'étaï per on biau dessando
Qu'on les a vu arrevà ;
Dai z'abro on a plianta
Et poui on ve to lo mondo
Autor de l'abro tzantà :
« Vive noutra libertà ! »

Noutré benin on z'u pouaire,
L'an to lo drai accordà
Cein qu'on l'aò z'a demandà,
Ein fasein quaqu'è manairé.
N'aré la Constituchon,
Fèté per noutron canton.